

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la
communication

Arrêté du 25 AVR. 2016

portant nomination des membres du jury du concours externe et du concours interne d'ingénieur d'études de 2^{ème} classe, spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines et sociales », discipline « instrumentation scientifique » et discipline « analyse et traitements des biens culturels » du ministère de la culture et de la communication, organisés au titre de l'année 2016

La ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 91-486 du 14 mai 1991 modifié portant statut particulier des corps de fonctionnaires de recherche de la mission de la recherche du ministère de la culture et de la communication et des grands travaux ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 1991 modifié fixant la branche d'activité et les spécialités professionnelles des fonctionnaires de recherche de la mission de la recherche au ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 10 février 1992 modifié relatif aux modalités d'organisation des concours de recrutement des fonctionnaires de recherche de la mission de la recherche du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 1999 fixant la liste d'experts scientifiques et techniques du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2015 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2016, d'un concours externe et d'un concours interne dans le corps des ingénieurs d'études de 2^{ème} classe du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 14 mars 2016 modifiant l'arrêté du 2 décembre 2015 autorisant, au titre de l'année 2016, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne dans le corps des ingénieurs d'études de 2^{ème} classe du ministère de la culture et de la communication,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Sylvie MAX-COLINART, ingénieure de recherche hors classe, adjointe au chef, département de l'enseignement supérieur de la recherche et de la technologie, service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation, est désignée en qualité de présidente du jury des concours externe et interne d'ingénieur d'études de 2^{ème} classe, spécialité « sciences appliquées aux sciences humaines et sociales », discipline « instrumentation scientifique » et discipline « analyse et traitements des biens culturels » du ministère de la culture et de la communication, organisés au titre de l'année 2016.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Nadia CANTIN, ingénieure d'études de 1^{ère} classe, ingénieure en archéométrie, institut de recherche sur les archéomatériaux, centre de recherche en physique appliquée à l'archéologie, université Bordeaux-Montaigne ;
- Madame Claudine LOISEL, ingénieure d'études de 2^{ème} classe, responsable du pôle scientifique vitrail, laboratoire de recherche des monuments historiques ;
- Monsieur Michel MENU, ingénieur de recherche hors classe, chef du département recherche, centre de recherche et de restauration des musées de France ;
- Madame Laurianne ROBINET, ingénieure de recherche de 2^{ème} classe, responsable du pôle cuir et parchemin, centre de recherche sur la conservation des collections ;
- Madame Stéphanie TOURON, ingénieure de recherche de 2^{ème} classe, responsable du pôle grottes ornées, laboratoire de recherche des monuments historiques.

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 25 AVR. 2016

La ministre de la culture et de la communication,
Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales,

I. GADREY

